conséquence déchargés de s'assembler et d'être présents le dit VINGT-NEU-VIÈME jour de JUILLET prochain.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province du Canada: Témoin, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, James, Comte d'Elgin et Kincardine, Chevalier du Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, dans Notre CITÉ de QUÉBEC, dans Notre dite Province, ce VINGT-TROISIÈME jour de JUIN, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-quatre, et de Notre Règne la Dix-huitième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE du Canada.

ELGIN ET KINCARDINE.

-(L.S.)

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront-